

Mastérisation et professionnalisation des personnels enseignants et d'éducation

Modalités de coopération entre l'académie de Besançon et l'Université de Franche-Comté

Convention cadre du 23 novembre 2011



Volet 1 - Période de formation universitaire et préparation aux concours de l'enseignement

MASTER	Master 1	Master enseignement formation (MEF) disciplinaire – 92 étudiants	Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPAC) – 6 semaines maxi en école, collège, lycée – Non rémunéré		
		OU			
	Master métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) – professeurs des écoles CPE, professeurs documentalistes – 173 étudiants				
Master 2	PARCOURS INNOVANTS EN ALTERNANCE ► MEEF professeur des écoles – 92 étudiants ► 4 disciplines – éco-gestion, SVT, sciences-physiques, EPS – 34 étudiants	Service en responsabilité – 9 mois – 1/3 du service d'un titulaire – rémunéré – tuteur équipe de circonscription (1er degré), – tuteur enseignement scolaire (2nd degré) – maître de stage UFC			
	MEF Autres disciplines second degré	Service en responsabilité	Période 1 au semestre 3 – 1 jour/semaine – 7 octobre au 10 janvier – 3/6 h de cours – rémunéré 79 étudiants	OU	Admissibles concours – 4 semaines de stage au 2e trimestre

Mastérisation et professionnalisation des personnels enseignants et d'éducation

Modalités de coopération entre l'académie de Besançon et l'Université de Franche-Comté
Convention cadre du 23 novembre 2011



Volet 2 - Année de stage durant laquelle les lauréats des concours de recrutement de l'éducation nationale bénéficient d'actions de formation et d'accompagnement spécifiques

FONCTIONNAIRES STAGIAIRES	Professeurs des école	Affectés dans une école – en service en responsabilité – 47 fonctionnaires stagiaires	Formation 224 h
	Professeurs certifiés et agrégés Professeurs d'EPS Professeurs de lycée professionnel	Affectés en collège, lycée général et technologique ou professionnel – en service en responsabilité – 126 stagiaires	Formation 216 h – établissement – tuteur établissement – participation de l'UFC à certains modules de formation – 16 mercredis par an

Volet 3 - La formation tout au long de la carrière pour une adaptation permanente aux fonctions exercées

FORMATION CONTINUE	Personnels titulaires	Premier degré Plan académique de formation (PAF)	Formations disciplinaires et transversales inscrites dans les volets départementaux du PAF	CAPA SH Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap
		Second degré Plan académique de formation (PAF)	Formations : – disciplinaires et transversales du PAF second degré (env.30h) – aux concours internes Capes/Agrégation (180 h) – d'aide aux enseignants en difficulté (PARADE) (120 h) – prépa. concours internes administration...	2 CA-SH Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves handicapés C2i Certificat informatique et Internet C2i2E Certificat informatique et Internet niveau 2 "enseignants" CLES Certificat de compétences en langues de l'enseignement